

Les représentations de la langue française chez les Ivoiriens

Alain Laurent Abia ABOA

Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan

aboalainlaurent@yahoo.fr

Résumé

Les représentations de la langue française chez les Ivoiriens vont, bien souvent, au-delà du seul cadre linguistique. Un consensus semble s'établir parmi les locuteurs sur le fait qu'il y a une distinction entre le français parlé en Côte d'Ivoire et celui de la France. Mais le français se différencie aussi à l'intérieur de la Côte d'Ivoire, surtout en fonction du niveau d'instruction du locuteur. Dans le contexte plurilingue ivoirien où le français fait l'objet d'une appropriation différente selon les variétés, les désignations de langues et variétés de langues sont assez intéressantes. La représentation de l'homogénéité du français ivoirien est perçue dans le discours des Ivoiriens sur les échanges entre variétés de français ivoirien. Les représentations et attitudes plutôt favorables au français ivoirien rejoignent celles qu'on peut observer à bien d'autres niveaux de la société et indiquent la direction sans doute irréversible d'un changement dans les pratiques francophones.

Mots clés : Représentations, linguistique, français, norme, Ivoiriens.

Abstract

The representations of the French language by the Ivoirians often go beyond the mere linguistic framework. A consensus seems to settle among the speakers on the fact that there is a clear difference between the French spoken in Côte d'Ivoire and that of France. But the French also differs within Côte d'Ivoire, especially depending on the level of education of the speaker. In the multilingual Ivorian context where French has been appropriated by different varieties, names of languages and language varieties are quite interesting. The representation of the homogeneity of Ivorian French is seen in the discourse of Ivorian between varieties of French Ivorian. Representations and attitudes rather favorable to the French spoken in Côte d'Ivoire is similar to those that can be observed in many other levels of society and indicate the direction of probably irreversible change in practice of French.

Keywords: Representations, linguistics, French, standard, Ivorian

Introduction

Les notions de représentations, d'attitudes et d'imaginaires linguistiques, bien que distinctes, semblent être étroitement liées. Ces notions renvoient plus ou moins à la manière dont un locuteur ou un groupe de locuteurs perçoit, juge, appréhende le monde, et même parfois, pratique une langue. La langue, comme tout système symbolique et comme tout fait de culture, est l'objet de multiples représentations et attitudes individuelles, collectives, positives ou négatives, au gré des besoins et des intérêts. Ces représentations, comme le soulignent G. Desbois et G. Rapegno (1994 : 4) « *trouvent leur origine dans le mythe ou la réalité du rapport de puissance symbolique, dictent les jugements et les discours, commandent les comportements et les actions* ».

En Côte d'Ivoire, le contexte sociolinguistique présente un intérêt tout particulier du fait du plurilinguisme ambiant et du statut de la langue française dans ce pays, seule langue officielle administrative, scolaire et, de plus, langue véhiculaire parmi d'autres. L'utilisation du français s'est entre-temps différenciée, dans ce pays, de telle manière qu'aujourd'hui une définition exacte des différentes variétés, selon leurs caractéristiques, ne peut être établie. Ce qui fait dire à Boutin que « *l'appropriation du français, largement acquise par la population ivoirienne francophone, autorise à dire qu'une norme systémique endogène est en train de s'instaurer, qui plus est proche du français vernaculaire ivoirien que de la norme prescriptive exogène* » (Boutin 2003 : 1). Seulement, par delà l'appropriation linguistique, on se demande ce que peut être l'opinion que les Ivoiriens se font de la langue française. En tant que locuteurs, comment évaluent-ils leurs pratiques linguistiques du français ?

Cet article va se prononcer sur ces interrogations en présentant d'abord le concept de représentation linguistique, ensuite les attitudes et représentations linguistiques des Ivoiriens envers le français et enfin le regard des apprenants sur cette langue.

I. La notion de représentations linguistiques

Les représentations linguistiques sont un type ou une catégorie de représentations sociales. Dans un groupe social donné, la représentation d'un objet correspond à un ensemble d'informations, d'opinions et de croyances relatives à cet objet. Selon Abric (1987 : 56), la représentation sociale est le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique. Pour Jodelet (1989 : 98), « *les représentations sociales sont des systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres qui orientent et organisent les conduites et les communications sociales. Les représentations sociales sont des phénomènes cognitifs engageant l'appartenance sociale des individus par l'intériorisation de pratiques et d'expériences, de modèles de conduites et de pensée* ».

La notion de représentation sociale se retrouve aujourd'hui dans toutes les sciences humaines, y compris, en linguistique. L'on note une multiplication des définitions et des objets épistémologiques. Le terme de « représentation » est ainsi devenu fortement polysémique. La linguistique est concernée par cette évolution, en particulier à travers les notions de « discours » et d' « interaction verbale » (Bernard Py 2004 : 78).

« Représentation sociale » et « représentation linguistique » paraissent toutes deux semblables en cela que, si l'on se fonde sur les termes employés, ces notions renvoient chacune à une « représentation ». Cependant, selon Cécile Petitjean (2009 : 35), si la théorisation même de la « représentation » présente le caractère social comme intrinsèque à cette notion, le qualificatif de « linguistique » pose problème. En effet, pour elle, on peut se demander si le fait qu'une représentation soit linguistique induit une spécification de ce qu'est, à la base, une représentation sociale, ou si, a contrario, cela indique que le terme même de représentation correspond à une réalité autre que celle définie dans le cadre de la psychologie sociale.

Certains linguistes tels que Labov (1966) et Walter (2007) se sont intéressés à cette question et ont proposé diverses approches, apportant ainsi des pistes de recherche. L'approche proposée par Walter (2007) repose partiellement sur des considérations héritées de la psychologie sociale, en cela que le fait décrit par l'auteur est la façon de voir propre aux enquêtés, mais sans pour autant chercher à dépasser une certaine simplification de la notion de représentation. Bernstein (1971 : 14) emploie, sans le nommer explicitement, le concept de

représentation linguistique et ce, afin de rendre compte de l'influence des sentiments linguistiques de la mère à l'égard de l'apprentissage linguistique de l'enfant. Labov (1966 : 9), quant à lui, va exacerber l'importance de la prise en considération de l'imagerie linguistique collective en insistant sur la notion d'insécurité linguistique, ainsi que sur l'impact d'un tel sentiment sur les pratiques linguistiques des locuteurs et sur la qualité de leur relation avec la ou les langue(s) employée(s).

La notion de représentation linguistique constitue aujourd'hui un enjeu théorique majeur en sociolinguistique. En effet, si l'on s'est prioritairement intéressé, dans ce domaine, à la dimension « variationnelle » des productions langagières, on a également pu constater que l'analyse des dynamiques linguistiques ne pouvait reposer sur la seule prise en compte des pratiques linguistiques. Comme le souligne Cécile Petitjean (2009 :145), « les savoirs sociaux dont les locuteurs disposent, quant à leur langue, jouent également un rôle déterminant dans la manière dont un groupe parvient à gérer l'hétérogénéité de son espace linguistique ».

En nous intéressant, dans cette étude, aux représentations de la langue française chez les locuteurs ivoiriens, il s'agit d'examiner les variations dans le contenu représentationnel de cette langue.

II. Quelques représentations des Ivoiriens sur le français

Les caractéristiques du français dépendent de son environnement linguistique et de l'usage qu'en font les locuteurs. La situation du français en Côte d'Ivoire, langue officielle, ne peut être appréhendée qu'au sein de la situation générale plurilingue du pays. Plus de soixante ethnies y sont décomptées, réparties en quatre groupes culturels et linguistiques : Groupes kwa (baoulé), kru (bété), mandé (dioula) et gur (sénoufo).

Malgré l'usage important des langues locales, aucune n'a reçu le titre de langue nationale. Les représentations et attitudes concernant les langues dans une communauté linguistique sont tributaires en partie des politiques linguistiques qui en ont tenu compte. Il en est ainsi, comme le souligne Boutin (2003 : 16), des communautés qui ont été profondément marquées par l'histoire coloniale. En effet, lors de la colonisation de l'AOF (Afrique Occidentale Française), le français parlé a été résolument diffusé dans tous les milieux, urbains comme ruraux, dans le but d'en faire la langue véhiculaire. La politique linguistique mise en œuvre en Côte d'Ivoire visait à établir le français comme seule langue officielle avec pour objectif le développement économique, la formation professionnelle et sa diffusion par l'école.

Cependant, pendant que l'école était censée diffuser « le français de France », c'est-à-dire la norme exogène, de nombreuses variétés qui s'en différenciaient se sont imposées dans l'usage courant. Une norme endogène se précise alors peu à peu parallèlement à l'apparition du nouchi, l'argot des jeunes Ivoiriens. La diversité des variétés suscitent des commentaires de la part des locuteurs dans tous les milieux sociaux.

En 2002, une enquête de Boutin, réalisée à Abidjan, a permis de relever quelques attitudes et représentations que l'on rencontre chez des professionnels utilisant le français comme outil de travail. Cette enquête s'inscrivait plutôt dans le registre qualitatif d'une étude de cas, fondée sur dix entretiens semi-directifs, dont neuf ont été enregistrés avec des professionnels de la langue française, c'est-à-dire des personnes dont l'outil de travail est le français, notamment des enseignants, des éditeurs et des inspecteurs de français. Les réponses des personnes interrogées ont semblé illustratives de certaines attitudes envers le français, mais seule une vaste étude sociolinguistique sur le sujet, pourrait prétendre à des conclusions définitives et statistiquement fondées.

Il faudrait, avant tout, définir le sentiment linguistique à travers ce qu'une langue peut impliquer ou susciter comme émotions, impressions et réactions individuelles et collectives. S'il semble évident que les sentiments qu'un locuteur va éprouver pour une langue influent sur ses productions langagières, il convient de s'interroger en retour sur l'effet qu'exerce le niveau de compétence sur les sentiments à l'égard de cette langue.

L'enquête de Boutin a permis de recueillir, sur leurs lieux de travail, les commentaires de cinq professeurs de français, de trois membres des deux principales maisons d'éditions ivoiriennes et de deux inspecteurs de français de l'Enseignement secondaire. Au cours des entretiens, la situation du français comme langue officielle n'a nullement été remise en cause, mais les opinions étaient partagées quant au prestige du français de France. Selon Boutin, les positions les plus extrêmes (mais opposées) sont celles des éditeurs. Pour l'un d'eux, il n'existe pas d'autre français que « la norme, le bon français ». Cette conception de la langue a pour corollaire la dépréciation de tout parlé s'écartant de ce standard. Pour un autre éditeur, que cite Boutin, au contraire, « les Ivoiriens ont déjà tourné le dos au français de France, appelé aussi « français académique, parce que c'est celui qui est enseigné à l'école et qui a perdu tout prestige. La référence n'est plus le français de France, quand vous le parlez, vous êtes tout de suite marginalisé » (Boutin 2003 : 72).

L'ensemble des personnes interrogées a relevé une baisse de prestige du français de France. Aucun argument de type culturel ou esthétique (dans la défense de la langue et de la culture française) n'a jamais été évoqué, selon Boutin, pour défendre la norme du français de France.

Pour Simard (1994), le sentiment d'appartenance nationale serait plus fort chez les Ivoiriens que celui de l'appartenance ethnique. Fiers de la position stratégique de leur pays dans la sous-région ouest-africaine, les jeunes intellectuels ivoiriens, selon Katja Ploog (2001 : 163) reprennent avec ferveur les arguments de Senghor (1988), en soulignant plus particulièrement l'aspect fédérateur du français.

Au cours d'une enquête menée en 2000, Ploog affirme avoir constaté que certains groupes ethniques sont en effet prêts à sacrifier leur langue au profit du véhiculaire exogène, mais non au profit d'une autre langue nationale. En corollaire, la complémentarité fonctionnelle des langues est restée un postulat qui se dissout dans une bilinguïté soustractive où les langues ethniques laissent progressivement leur place au français.

Plusieurs opinions permettent aujourd'hui de percevoir l'émergence d'une norme endogène, ses caractéristiques et les aspects pour lesquels elle est valorisée ou dévalorisée. De fait, sortis de l'attitude de valorisation de la norme exogène qu'exige leur profession et parallèlement à la baisse du niveau de langue constatée, bien d'enseignants ivoiriens décrivent certaines particularités qu'illustrent un renouvellement du français en Côte d'Ivoire. La perception que les jeunes ont de la langue française tend à renforcer le sentiment que cette langue ne répond pas, tout à fait, aux besoins communicatifs, culturels et identitaires des locuteurs ivoiriens. Qu'en est-il du regard que portent les élèves ivoiriens sur cette langue ?

III. Opinions des élèves ivoiriens sur le français

Une étude des représentations linguistiques de locuteurs est, en générale, fondée sur la conviction que les linguistes ne sont pas les seuls à réfléchir sur les langues, mais que les locuteurs disposent, en dehors de leurs compétences linguistiques, de connaissances sur cette langue. Comme le souligne Schlieben-Lange (1983: 15), « *chaque locuteur sait qu'il s'agit d'une langue, mais que celle-ci peut apparaître sous différentes variantes. Il connaît la forme de référence. Il sait, de plus, quels groupes de locuteurs utilisent quelles variétés ou quelles langues concurrentes et comment les différentes variétés et langues sont jugées par d'autres locuteurs* ».

Une enquête de Pairault (1982), réalisée en milieu scolaire ivoirien, au début des années 1980, met en évidence le conflit individuel qu'implique l'adoption d'une langue seconde (pour la population étudiée, le contact avec le français a eu lieu lors de la scolarisation). Un enquêté déclare le plurilinguisme responsable de la déculturation : « *Il m'a empêché d'avoir une maîtrise parfaite de ma propre langue. Je me rends compte, avec beaucoup d'aigreur et d'amertume, que je connais encore mal les arcanes de la pensée mythique, religieuse, l'organisation et la vie culturelle de mon propre milieu.* » Et l'élève de conclure : « *Pour tout dire, je me reconnais une personnalité construite avec du « matériau étranger »* (Pairault 1982 : 90).

A la même époque, l'enquête de Lafage (1980 : 45) révèle que la majorité des jeunes ivoiriens (cultivés, en l'occurrence) n'aspirent pas à parler le français « comme les Français », alors qu'ils restent, somme toute, assez défavorables à l'accent ivoirien. Ce paradoxe peut s'expliquer selon Katja Ploog (2001 : 163) par le fait que « *l'insécurité linguistique, double à l'origine (régionale et sociale), est tout juste en passe de se résoudre dans une insécurité purement sociale* ». On observe déjà à cette époque, comme le fait remarquer Katja Ploog (2001 : 163) qu'une (relative) conscience du *continuum* s'installe. La quasi-totalité des enquêtés estiment pouvoir deviner le niveau d'instruction et la catégorie socioprofessionnelle d'un interlocuteur selon sa façon de parler français.

Aujourd'hui, en Côte d'Ivoire, la tendance selon laquelle le français parlé dans le pays se différencie de plus en plus du français standard est assez évidente notamment aux yeux des élèves. Cette tendance serait à observer chez tous les locuteurs indépendamment de leur statut

social et de leur niveau d'instruction. C'est du moins ce que révèle une enquête de Sabine Kube (2005) auprès de 156 élèves d'établissements secondaires d'Abidjan. D'après les résultats de l'enquête, les raisons de cette différenciation résident selon les élèves surtout dans le fait que cette langue est utilisée par beaucoup de locuteurs qui l'ont pas apprise à l'école et qui ne parlent donc pas un français respectant la norme, mais une variété non standard. Le « bon français », la variété acrolectale, se trouve selon les élèves du côté de la France et contraste avec le « français familier », un français mélangé avec le nouchi que l'on aurait l'habitude de parler en Côte d'Ivoire.

Seuls 7 des 156 élèves interrogés par Sabine Kube affirment avoir appris le français à l'école. Tous les autres avaient acquis la langue soit à la maison, soit dans le quartier en jouant avec d'autres enfants. Pour une grande partie d'entre eux, le français domine également la communication familiale. Ils disent utiliser le français aussi en dehors des domaines linguistiques qui lui sont attribués par son statut de langue officielle, c'est-à-dire non pas uniquement à l'école et dans la vie publique.

Cette omniprésence du français n'est cependant pas vécue sans problème. Elle provoque au contraire des attitudes linguistiques très contradictoires. Le nouchi est, par excellence, l'alternative au français, selon les élèves interrogés par Kube (2005). L'analyse des fonctions attribuées par les élèves à cette forme linguistique fait apparaître, d'une part, un tableau très complexe du paysage linguistique ivoirien dans lequel cohabitent le français, langue officielle, les langues ivoiriennes et le nouchi, et d'autre part, les raisons qui déterminent selon les élèves l'utilisation, l'apprentissage et la transmission de cette langue.

Le nouchi remplit, pour les élèves, des fonctions communicatives et identitaires que ni le français qu'ils apprennent tous à l'école, ni les langues ivoiriennes de leur répertoire linguistique ne peuvent satisfaire et qui vont bien au-delà des fonctions attribuées à cette langue des jeunes.

Le refus catégorique, par certains élèves, du français comme langue ivoirienne est assez intéressant, si l'on met cette attitude en relation avec les recherches sociolinguistiques sur le français en Afrique. Comme l'enquête de Kube a pu le montrer, le fait que le français soit de plus en plus utilisé dans des domaines occupés auparavant par les langues locales (par exemple la communication entre amis et en famille) est souvent interprété comme un signe de l'appropriation réussie de cette langue par les locuteurs ivoiriens. D'importants travaux de recherches qui ont été réalisés sur les particularités du français dans différents pays d'Afrique

francophone attestent de cette « appropriation ». Les élèves ivoiriens admettent selon Isabelle Varoqueaux-Drevon (1995), la présence de beaucoup « d'ivoirismes » dans le français parlé dans leur pays. Cependant, à en croire Kube (2005 : 149), ils n'iraient pas jusqu'à dire que le français est désormais une langue ivoirienne ou africaine, comme le postule Dumont en 1996 dans le titre de l'un de ses ouvrages *Le français langue africaine*.

En fait, il faudrait faire une distinction entre appropriation linguistique et appropriation identitaire, car l'usage quotidien d'une langue et son adaptation par les locuteurs à leurs propres besoins linguistiques ne permettent pas encore de dire si cette langue est perçue par les locuteurs comme étant leur propre langue.

Conclusion

Les représentations des sujets sur leurs langues influencent leurs pratiques langagières. En tentant d'extérioriser ce que peuvent éprouver les Ivoiriens à l'égard de la langue française, nous avons essayé de percevoir ce que cela pourrait avoir comme actions sur leurs productions langagières et/ou réciproquement. Ici l'étude des sentiments négatifs, positifs mais aussi intermédiaires et excentriques apporte des renseignements sur les « circonstances » sociolinguistiques qui les provoquent. Dans le contexte plurilingue ivoirien où le français fait l'objet d'une appropriation différente selon les variétés, les désignations de langues et variétés de langues sont assez intéressantes. La représentation de l'homogénéité du français ivoirien se perçoit dans le discours des Ivoiriens sur les échanges entre variétés de français ivoirien.

Les représentations et attitudes plutôt favorables au français ivoirien, rejoignent celles qu'on peut observer à bien d'autres niveaux de la société et indiquent la direction sans doute irréversible du changement dans les pratiques francophones.

Bibliographie

- ABRIC, J. C. ,1987 : *Coopération, compétition et représentations sociales*, Cousset, Del Val.
- BERNSTEIN, B., 1971: *Class, codes and control. Theoretical Studies Towards a sociology of language*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- BILOA, E. et FONKOUA, P., 2010 : *Imaginaires linguistiques ou représentations du français et des langues identitaires autochtones au Cameroun*, consulté le 26 janvier sur le site www.unice.fr/ILF-CNRS.
- BOUTIN, A. B., 2003 : « La norme endogène du français de Côte d'Ivoire », *Sudlangues* n°3, Dakar.
- BOUTIN, A. B. ,2003 : « Des attitudes envers le français en Côte d'Ivoire », *Education et sociétés plurilingues*, n°14.
- DESBOIS, G. et ROPEGNO, G., 1994 : *Usage social du français et contextualisation de l'enseignement dans certains pays francophones, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée,*

Sénégal/ Rapport pour le Ministère de la Coopération, ENS de Fonteney-Saint-Cloud CREDIF.

JODELET, D., :1989, *Folies et représentations sociales*, Les Presses Universitaires de France, Paris.

KUBE, S., 2005 : *La francophonie vécue en Côte d'Ivoire*, Paris l'Harmattan

LABOV, W., 1976 : *Sociolinguistique*, Paris, Editions de Minuit.

LAFAGE, S., 1980, « Petite enquête sur la perception du français populaire ivoirien en milieu estudiantin », *Bulletin du Centre d'études sur le plurilinguisme*, 6/80

PAIRAULT, 1982, « A propos de la langue maternelle en Afrique noire », *Langue française*, n°54

PETITJEAN, C., 2009 : *Représentations linguistiques et plurilinguisme*, Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel,

PLOOG, K., 2000 « La Norme dans l'observation des normes abidjanaises : étude d'un continuum linguistique », *Lengas*, n° 48

PLOOG, K., 2001, « Le non-standard entre norme endogène et fantasme d'unicité », *Cahiers d'études africaines*

PY, B., 2004 : « Pour une approche linguistique des représentations sociales », *Persee*, n°154

SCHLIEBEN, L., 1983 : *Les traditions discursives en question : quelles normes entre la langue et le texte ?*, Stuttgart, Kohlhammer.

SENGHOR, L. S., 1988, *Ce que je crois : négritude, francité et civilisation de l'universel*, Paris, Grasset.

SIMARD, Y. 1994 « Les Français de Côte d'Ivoire », *Langue française*, n° 104

VAROQUEAUX, D. I., 1995, « Sentiments et comportements linguistiques : la représentation de la langue française en tant que langue de scolarisation en Côte d'Ivoire », *Cahier sciences humaines*, n°31, Paris.

WALTER, J., 2007 : *Formes de l'engagement et espace public*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.